

MAIRIE
DE
LA CAUNETTE
34210



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGETS UNIQUES 2021

BUDGET PRINCIPAL – M14

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – M 49

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Elle est affichée dans les panneaux municipaux.

Présentation brève et synthétique des Budgets Uniques 2021

Les budgets uniques 2021 du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement retracent l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il s'agit de prévisions. Ils intègrent les résultats de l'année 2020 et les restes à réaliser. Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par ces actes, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 01 janvier au 31 décembre 2021. Le comptable de la Trésorerie de CAPESTANG en assurera l'exécution.

Les budgets uniques principal et du service d'eau et d'assainissement ont été approuvés le 06 avril 2021 par le Conseil Municipal.

1- Budget 2021 du Budget Principal- M 14-

SECTION DE FONCTIONNEMENT

✚ Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement récurrent des services communaux.

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement du Budget Principal

	NATURE	MONTANT VOTE
DEPENSES	CHARGES A CARACTERE GENERAL	149 316 €
	CHARGES DE PERSONNEL	252 456 €
	ATTENUATION DE PRODUITS	27 551 €
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	51 236 €
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	480 559 €
	CHARGES FINANCIERES	4 300 €
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	486 359 €
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	121 090 €
	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 231 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	132 321 €
	TOTAL	618 680 €
RECETTES	ATTENUATION DE CHARGES	9 000 €
	PRODUIT DU DOMAINE - VENTES DIVERSES	14 174 €
	IMPOTS ET TAXES	198 742 €
	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	116 947 €
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000 €
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	348 863 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	348 863 €
EXCEDENT REPORTE DE 2020	269 817 €	
TOTAL	618 680 €	

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont constituées par :

- les achats de matières premières et de fournitures,
- l'entretien des terrains, des bâtiments et des biens mobiliers,
- les primes d'assurance,
- les rémunérations d'intermédiaires et honoraires,
- les frais postaux et de télécommunication,
- les impôts et taxes,
- les indemnités du maire et des trois adjoints,
- les subventions versées aux organismes publics et aux associations,

- les salaires et charges du personnel,
et les intérêts des emprunts à payer.

Personnel communal :

- L'effectif de la commune s'élève à 8 agents.

Dans la filière administrative : 1 titulaires CNRACL à temps complet, et 1 titulaire REGIME GENERAL à temps non complet.

Dans la filière technique : 1 titulaire CNRACL à temps complet et 1 titulaire CNRACL à temps non complet (avec une partie administrative), 1 CDD accroissement temporaire d'activité, 1 CDD saisonnier à temps non complet, et 2 contrats aidés.

Concours attribués à des tiers en subventions :

- Organismes de Regroupement : SIVU du Haut Minervois (fonctionnement) 7 523 €
SIVU Caserne des Pompiers 3 171 €
- Associations : 12 700 €

**Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 490 359 €
et 132 321 € de transfert à la section d'investissement.**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes prévisionnelles à encaisser au titre :

- des remboursements sur la rémunération du personnel en contrat aidé, du personnel mis à disposition du service de l'eau et de l'assainissement, de la répartition des charges (école maternelle, restauration scolaire et activités périscolaires) dans le cadre du RPI des écoles (Aigne, Minerve, Vélioux et La Caunette), de la participation de La Poste aux frais de l'agence postale communale,
- des services et prestations fournis à la population (restauration scolaire et garderie),
- des impôts locaux,
- de la fiscalité reversée, des taxes sur la consommation d'électricité et aux droits de mutation,
- des dotations et des compensations au titre des exonérations de l'Etat, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement
- du revenu des immeubles

**Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 348 863 €
L'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2020 à 269 817 €.**

La fiscalité :

Pour 2021, les taux des impôts locaux sont inchangés

- Taxe sur le Foncier Bâti : 21,54 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 80,28 %

Afin de tenir compte de l'article 16 de la loi des finances 2020, prescrivant la suppression de la taxe d'habitation, la perte de ressources communale est compensée à partir de 2021 par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le produit attendu de ces 2 taxes et de la part départementale transférée sera de : 135 341 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

⚡ Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Les projets en cours laissent apparaître des dépenses et des recettes en restes à réaliser. L'investissement contribue à accroître le patrimoine communal.

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section d'investissement du Budget Principal

	NATURE	RAR	TOTAL (RAR + propositions nouvelles)
DEPENSES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 000 €
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		7 622 €
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 673 €	311 810 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	27 673 €	320 432 €
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		12 000 €
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		12 000 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	27 673 €	332 432 €
	DEFICIT REPORTE DE 2020		146 735 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	27 673 €	479 167 €
	TOTAL	27 673 €	479 167 €
RECETTES	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	111 371 €	198 955 €
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		60 000 €
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	111 371 €	258 955 €
	DOTATIONS FONDS ET RESERVES		5 317 €
	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2019 – AFFECTATION DE RESULTAT		63 037 €
	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		19 537 €
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		87 891 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	111 371 €	346 846 €
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		121 090 €
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 231 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		132 231 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		479 167 €
		TOTAL	111 371 €

Les dépenses prévues d'investissement 2021 sont constituées par :

- la subvention d'équipement versée pour l'investissement du SIVU du Haut Minervois
- les travaux sur

les terrains: Aménagements du carreau de la mine et aire de loisirs- Solde Aires d'accueil -entrée Ouest du village- parking de la vierge : aménagement d'un cheminement piétons les reliant- Espace vert mairie (jardin d'enfants)- main

courante le long du cheminement piétons

les constructions : Aménagement mairie mise en accessibilité- Construction garage municipal- Aménagement locaux habitation- Sanitaires mairie- Columbarium – travaux d’urgence toiture de l’Eglise – études réhabilitation Eglise et Porche, Acquisition et réhabilitation hangar – Four de Vialanove

les réseaux : voirie, éclairage public, électricité, télécommunications:

Grilles « rue du cabaret » « rue du coustel » « rue de la fontaine » « rue de la rivière » - Eclairage public- Dissimulation des réseaux Chemin des Croses solde- dissimulation des réseaux « rue de la fontaine »

- les acquisitions de matériel : de bureau , informatique et technique, illuminations de Noël
- le remboursement du capital des emprunts

L'état de la dette :

la dette à l'origine était de 189 000 €

le capital dû au 01/01/2021 de 140 018,15 €

l'annuité 2021 de 12 633,99 € dont 2 243,08 € d'intérêts (dépenses de fonctionnement) et 10 390,91 € de capital (dépenses d'investissement)

le capital restant dû au 31/12/2021 sera de 129 627,24 €

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2021 s'élèvent à : 332 432 € et 146 735 € de déficit 2020 reporté.

Les recettes d'investissement correspondent aux prévisions d'encaissement au titre :

- des subventions (Etat-Région-Département) en lien avec les projets inscrits
- des emprunts pour la réalisation des travaux inscrits
- du Fonds de Compensation de la TVA (sur les travaux réalisés en 2019)
- de l'affectation de résultat qui correspond à une partie de l'excédent de fonctionnement de 2020 pour équilibrer la section d'investissement
- du produit de cessions d'immobilisations (19ha 53a70 a de terrains communaux pour l'aménagement viticole)
- du prélèvement de la section de fonctionnement pour les opérations patrimoniales

Les recettes prévisionnelles d'investissement 2021 s'élèvent à : 479 167 €

Les ratios

Ratio d'endettement : 3,62 % (Annuité de la dette de l'exercice/ Recettes réelles de fonctionnement)

Informations financières : 1 539,11 € (Dépenses réelles de fonctionnement/316 habitants)

1 103,99 € (Recettes réelles de fonctionnement/ 316 habitants)

1 014,03 € (Dépenses d'Equipement brut/ 316 habitants)

144,65 € (DGF/316 habitants)

Le budget prévisionnel de l'année 2021

Est d'un montant de	1 097 847 €
Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à	618 680 €
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à	479 167 €

2- Budget 2021 du Budget Eau et Assainissement- M49-

SECTION D'EXPLOITATION

✚ Généralités :

Le budget annexe de l'eau et de l'Assainissement assure le service de distribution d'eau potable et le service public d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées)

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de ces services.

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section d'exploitation du Budget Annexe Eau et Assainissement

	NATURE	MONTANT VOTE
DEPENSES	CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 000 €
	CHARGES DE PERSONNEL	7 675 €
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	136 €
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	63 811 €
	DEPRECIATIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	71 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	63 882 €
	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	32 091 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	32 091 €
	TOTAL	95 973 €
RECETTES	PRODUIT DES SERVICES - VENTES DIVERSES	75 820 €
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	75 820 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	75 820 €
	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 740 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	8 740 €
	TOTAL	84 560 €
EXCEDENT REPORTE DE 2020		11 413 €
	TOTAL	95 973 €

Les dépenses prévisionnelles d'exploitation sont constituées par :

- les achats de matières premières et de fournitures,
- l'entretien et les réparations des réseaux,
- les redevances collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau
- les rémunérations d'intermédiaires et honoraires,
- les charges du personnel extérieur au service
- les dotations aux amortissements sur immobilisations

Les prévisions de dépenses réelles d'exploitation 2021 s'élèvent à 63 882 €

Le transfert à la section d'investissement à 32 091 €.

Les recettes d'exploitation correspondent aux sommes prévisionnelles à encaisser au titre :

- des services et prestations fournis à la population (abonnements et redevances d'eau et d'assainissement, encaissement des redevances pour le compte de l'Agence de l'Eau)
- des quote-part des subventions d'investissement

Les prévisions de recettes réelles d'exploitation 2021 s'élèvent à 75 820 €

Le transfert à la section d'investissement à 8 740 €

L'excédent reporté de l'année 2020 à 11 413 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

 Généralités :

Le budget d'investissement de l'eau et de l'assainissement regroupe :

En dépenses : Toutes les valeurs faisant varier durablement la valeur ou la consistance des biens dépendants du service de l'eau et de l'assainissement.

En recettes : l'amortissement des immobilisations corporelles

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section d'investissement du Budget Eau et Assainissement

	NATURE	RAR	TOTAL (RAR + propositions nouvelles)
DEPENSES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		65 000 €
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 857 €	236 705 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 857 €	236 705 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	14 857 €	301 705 €
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		8 740 €
	TOTAL	14 857 €	310 445 €
RECETTES	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		30 000 €
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENTS		30 000 €
	DOTATIONS, FONDS ET RESERVES		490 €
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		490 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		30 490 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		32 091 €
	TOTAL		62 581 €
EXCEDENT REPORTE 2020			247 864 €
	TOTAL		310 445 €

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2021 sont constituées par :

- l'établissement du schéma directeur de l'eau
- la révision du schéma directeur de l'assainissement
- l'amélioration des réservoirs d'eau
- l'amélioration des stations d'épuration
- l'amélioration du pompage du poste de relèvement des eaux usées
- la réfection des conduites en amiante-ciment et les branchements au plomb
- le captage de l'eau de La Fontfroide (borne de remplissage)
- les réfections et extensions des réseaux d'eau et d'assainissement
- l'opération d'ordre entre sections concernant l'amortissement des subventions

L'état de la dette

Il n'y a aucun endettement

Les prévisions de dépenses réelles d'investissement 2021 s'élèvent à 301 705 €

Le transfert de la section d'exploitation à 8 740 €.

Les recettes d'investissement correspondent aux sommes prévisionnelles à encaisser au titre

- des subventions (Département-Agence de l'eau) en lien avec les travaux inscrits
- du Fonds de Compensation de la TVA sur les travaux réalisés en 2019
- de l'opération d'ordre entre sections concernant les immobilisations corporelles

Les prévisions de recettes réelles d'investissement 2021 s'élèvent à 30 490 €

Le transfert de la section d'exploitation à 32 091 €

L'excédent reporté de l'année 2020 à 247 864 €.

Le budget prévisionnel de l'année 2021

Est d'un montant de	406 418 €
Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à	95 973 €
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à	310 445 €

Le Maire


Max FABRE